

GAZETTE n° 3

des ADHERENTS et des SYMPATHISANTS

2002-2003

L'éditorial du Président

Nous voilà de nouveau au seuil d'une nouvelle année.
Et bien sûr à la période des vœux.
Les nôtres iront tout d'abord aux adhérents de GÉOPOLIS et à leurs proches.
Des vœux de bonheur, de joie et de santé.

Nous formulons aussi des vœux pour que notre confédération évolue en confortant ses acquis
Si cette année, GÉOPOLIS à travers ses administrateurs a été présent dans des manifestations d'intérêt national il nous faut, pour l'avenir, tenir compte du contexte actuel.
Vous n'êtes pas sans savoir que les Assises des Libertés Locales qui se tiennent dans les régions sont le prélude à la mise en place d'une plus grande décentralisation de l'Etat vers les Régions.
Nous sommes concernés de par nos activités dans ce processus auquel il faut participer.
Chacun d'entre nous doit se faire connaître des ses élus et des administrations locales et régionales.
C'est du travail de terrain qui ne peut se faire que par ceux qui sont sur place.

L'Assemblée Générale aura lieu le 15 Mars 2003 à Lyon.
L'appel à candidature est lancé, vous pouvez devenir mandataire à l'Assemblée Générale, Délégué régional ou suppléant, Administrateur ou vérificateur aux comptes.
Faites acte de candidature .
Nous avons besoin d'être nombreux pour couvrir le territoire.

Les tâches qui nous attendent sont multiples et variées. Aussi n'est il pas besoin d'être élu pour participer
Les connaissances, le potentiel de chacun de tous ceux qui partagent les objectifs de GÉOPOLIS sont nécessaires ;
Géologues, entrepreneurs, enseignants, avocats, juristes, commerçants votre participation et votre soutien seront précieux.
Formons le vœu de nous sentir, dans la diversité et l'ouverture, rassemblés unis et forts
Notre objectif principal restant la défense de la pratique des activités liées aux
Sciences de la Terre

A tous encore bonne année.

Pierre PETEL

Contact et information :

Pierre PETEL 2 impasse des Charmilles 21600 DOMOIS-FENAY 03 80 36 97 89 petel.pierre@wanadoo.fr

LA PRESENCE DE GEOPOLIS

Depuis de nombreuses années, de multiples réflexions sont engagées à juste titre autour de la notion de "Patrimoine Géologique". On se souvient des multiples propositions législatives des années 80 largement présentées dans la presse spécialisée. Souvenons-nous du projet de loi "SOUVET" de 1998 concernant la paléontologie. Les associations de Géosciences, de collecteurs et collectionneurs ne se sont malheureusement et jusqu'à ces dernières années senti que peu concernées par ce mouvement. Peu d'entre elles suivaient les débats sur les textes législatifs qui pourraient demain aboutir à une gestion patrimoniale intransigeante. Il est également nécessaire de modérer la tendance actuelle qui voit dans la collecte d'objets géologiques systématiquement une agression qui modifierait les sites de manière durable et remettrait en cause la notion même de protection du patrimoine.

Les représentants de GEOPOLIS souhaitent être des acteurs pragmatiques et constructifs dans les différents groupes de travail où il est question de l'avenir des Géosciences et de la notion de Patrimoine Géologique.

La présence à ces 3èmes journées de neuf délégués en est la preuve. La confédération fut également représentée à la table ronde "des collections en sciences de la terre, pour quoi faire ?" au MNHN de Paris à la mi-octobre et au colloque du muséum de Lille fin novembre.

Géopolis aux " 3^{èmes} journées nationales du patrimoine géologique" Brest, les 27 et 28 septembre 2002.

Placé sous le haut patronage du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et celui de la région Bretagne, avec le soutien du BRGM, de Géosciences Rennes, de l'université de Bretagne Occidentale et des conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan et d'Ille et Vilaine, ce colloque était organisé par la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne et les Réserves Naturelles de France.

Les journées de Brest se sont déroulées en deux parties :

- le vendredi à l'université de Brest, conférences et débats,
- le samedi, excursions géologiques dans la région.

La matinée de vendredi dont le thème était « Connaissance et reconnaissance du patrimoine géologique » avait essentiellement pour but de présenter "l'inventaire national des sites géologiques remarquables de France", démarche qui se veut des plus exhaustive.

La première conférence présentait la base de donnée informatique créée par le BRGM pour inventorier les sites, à partir d'une fiche type d'inventaire standardisée conçue à cet effet. La deuxième intervention présentait l'expérience pilote faite en Bretagne, la troisième celle réalisée dans le Nord-Pas de Calais et la quatrième l'inventaire des sites effectué par le conseil général de l'Hérault. De futurs inventaires sont prévus dans de nombreuses régions ou départements. Des commissions scientifiques régionales devraient se mettre en place sous l'autorité des DIREN afin de piloter les inventaires et de « gérer » les sites. Il semblerait que les associations pourraient être sollicitées en se faisant connaître et en apportant la preuve de compétences.

Les sites concernés sont aussi divers que variés: plis, failles, affleurements, zones minéralisées, sites fossilifères, falaises, carrières ou mines, géotopes, grottes, etc.

L'après-midi a été consacré à la Conservation et à la valorisation du Patrimoine Géologique, avec quelques intéressantes conférences proposées par les Réserves Naturelles de Haute Provence et du Luberon, la Société rennaise de dragages, l'Association Pierre de Lune de Rochechouart et l'Association Géo-Logis.

Conscients, de la nécessité de la mise en place d'une protection du Patrimoine Géologique, nous sommes toutefois inquiets devant l'approche de certains intervenants qui souhaitent une réelle « sanctuarisation » des sites afin de pouvoir assurer une protection intégrale dans le cadre d'une législation adéquate. Un arsenal juridique semblerait en cours d'élaboration. De récents textes du code de l'environnement concernant "le patrimoine géologique, paléontologique et minéralogique" ont été abordés, notamment ceux de ce printemps 2002. On peut se poser la question, que si à force de vouloir tout protéger, on ne court pas le risque de ne pas protéger l'essentiel ?

Il est à noter qu'en dehors de brèves séances de questions-réponses, orchestrées par Max Jonin, il n'y a pas eu de débat.

Nous retenons que toute collecte d'objets, que cela soit par des universitaires, des étudiants, des passionnés ou autre soit difficilement envisageable. La journée avait commencé par le repentir d'un dirigeant de l'université qui, dans son discours d'accueil, avouait publiquement avoir ramassé quelques cailloux dans sa jeunesse, espérant expier par la même ses fautes passées, en se qualifiant de « prédateur » !. Il a également été rappelé par un membre de l'assistance que les mines renoncées (et leur environnement comme les haldes, etc.) sont protégées par les lois françaises sur l'archéologie, divers textes européens et même la convention de Malte. Il y est donc strictement prohibé d'y effectuer des fouilles, ce qui a été confirmé par un récent jugement de la cour de cassation.

Sans aucun procès d'intention, nous avons le sentiment après cette journée, « d'observation » qu'il y a bien deux catégories d'acteurs, l'une bien pensante et dans le bon droit « protectrice de la nature » et une autre égarée que l'on considère comme « prédatrice de la nature ». L'ambition de GEOPOLIS pourrait être d'être le catalyseur permettant de transmuter cet antagonisme, dans une dynamique au service du patrimoine géologique.

La journée fut clôturée par G. LOPEZ du conseil Général de Bretagne et par Jean-Marc MICHEL du ministère de l'écologie et du développement rural. L'intervention de J.M. MICHEL, fut des plus intéressante : repoussant l'amalgame collecteur/prédateur, il rappela que tous devaient être consultés et que le patrimoine géologique devait être l'affaire de tous.

Deux excursions étaient proposées le samedi, l'une à la Presqu'île de Crozon, l'autre au Trégor. Notre délégation a choisi la première, et sous la brillante conduite d'Yves Cyrille de la Maison des Minéraux de Crozon nous avons passé une magnifique journée à découvrir le paysage géologique de la presqu'île.

Frédéric DELPORTE 10/10/2002

Lors de ces journées, notre délégation, à pris contact avec Monsieur MICHEL du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable de la Direction de la Nature et des Paysages ; à qui notre Président a adressé un courrier de présentation de Géopolis pour une première prise de contact officielle.

Réunion sur les collections au MH
Les journées de Lille

Assemblée Générale de l'Union des Géologues de France

Pierre PETEL a été invité et a participé aux tables rondes organisées par l'UFG le 22 mars 2002 ; avant la tenue de l'Assemblée Générale de cette association professionnelle.

Visite des Mines de Potasse d'Alsace – Puits Amélie II – 5 avril 2002

La grande aventure des Mines de Potasse d'Alsace prendra fin au premier semestre 2003. Avant cette fin annoncée, quelques-uns parmi nous ont eu la chance d'effectuer une dernière « descente »....

Les mines, mises en production en 1910,, cesseront leur activité après toutes ces années avec une pointe de 13,4 Millions de tonnes en 1974. Les deux couches exploitées, d'une épaisseur entre 1,5 et 5 m, se situent entre 400 et 1100 de profondeur. Après une sympathique prise de contact et la remise du matériel nécessaire, nous nous dirigeons vers notre lieu de descente. Nous descendons en deux « cordées ». Après plus d'une minute nous nous retrouvons à – 560m. La mine possède un système d'aéragage puissant et nous ne nous rendons pas compte de la chaleur réelle. En effet, dans les mines de potasse d'Alsace le degré géothermique est faible et la température augmente de 1° C tous les 22 mètres. C'est ainsi qu'à 800 m (profondeur moyenne de l'exploitation) il fait 47° C!. Puis nous prenons notre « bus » : un engin surbaissé équipé d'un moteur diesel avec des filtres à eau nous emmène sur « l'autoroute » et qui nous dépose 5 kilomètres plus loin près des 3 chantiers de taille. Chaque taille représente un espace de 250m sur 1 kilomètre. L'exploitation se fait à la haveuse : machine équipée de 2 tambours creuse le front de taille sur une hauteur de 1,10m (mini taille) et 3m10. La machine est guidée par un laser permettant de respecter un tracé très précis. Elle avance ainsi sur la totalité des 250m du front de taille. Elle revient ensuite, tirée par une chaîne à son point de départ. Les piles qui maintiennent le toit (avec des vérins exerçant une pression pouvant dépasser 600T) sont déplacées et avancées de 1m10 ; Le toit est soutenu à nouveau et la machine avance laissant un chemin de 1m10.... A l'arrière de l'espace laissé libre, le foudroyage se produit très rapidement : le toit s'écroule et permet ainsi aux pressions exercées de diminuer tout en remblayant le chantier. Il faut seulement 2 heures pour déplacer les piles réparties sur les 250m soit environ une centaine de piles. Le minerai est évacué par des convoyeurs et différents engins jusqu'aux skips qui le remontent jusqu'à la surface. Sur le front de taille, il fait beaucoup plus chaud, le bruit est très important (nous avons des bouchons d'oreille distribués avant la descente) La poussière de sel vole à travers la galerie et nous avons un goût acre dans la bouche. Nous sommes ici un groupe d'amateurs en minéralogie et chacun sait qu'une particularité des mines de potasse est de receler du sel bleu ou violet... Les haveurs lorsqu'ils trouvent ce type de sel le mettent de côté pour les visiteurs. C'est ainsi que quelques membres de notre groupe ont pu repartir avec un échantillon bleu ou violet. Nous retrouvons l'air libre après avoir passé plus de 2H au fond. C'est avec grand plaisir que nous nous glissons sous la douche.... Merci à nos organisateurs pour cette visite pleine d'enseignements et nous mesurons la chance que nous avons eue alors que toute extraction cessera dès l'année prochaine.

Dominique THAUVIN

Lu dans les revues

Les 2 et 3 octobre 1999 se réunissaient à Marne la vallée, dans la région parisienne, plus de cent cinquante collectionneurs, prospecteurs, universitaires et conservateurs de musées pour faire un peu le point sur notre activité, ses attentes, son devenir

Après plusieurs interventions de qualité, ces Premières Journées Françaises des Amateurs de Géologie, Minéralogie et Paléontologie, comme elles furent appelées, se conclurent sur la nécessité de créer une grande structure fédératrice qui regrouperait tous les amateurs, au sens large, de ces sciences de la Terre.

Quelques mois s'écoulèrent et sous l'impulsion d'une poignée de bénévoles amateurs et professionnels une première assemblée générale constitutive donnait naissance, le 20 mai 2000, à Géopolis, la Confédération Française des Acteurs des Sciences de la Terre.

Depuis, plus de deux ans se sont écoulés et beaucoup d'amateurs s'interrogent sur son existence, ses actions, son bilan... Où en est donc Géopolis, aujourd'hui? Qu'est ce que la confédération peut nous apporter à nous, chercheurs de cristaux?

Pour répondre à ces questions, on pourrait tout simplement parler des produits qu'elle (la confédération) propose à ses adhérents comme par exemple son assurance responsabilité civile ou son site Internet et simplement réduire son existence à un simple fournisseur de services. Seulement voilà, ce n'est pas tant ce qu'elle offre qui nous paraît important que le simple fait d'exister. Pour la première fois en France, nous avons enfin une structure confédérale nationale pour représenter le monde amateur dans toute sa diversité et avec toutes ses tendances. Autrement dit, une structure pour parler au nom de nous tous, pour nous défendre et nous faire entendre auprès des pouvoirs publics. Ce n'est donc plus une organisation avec sa philosophie, ses convictions, voire ses dogmes, à laquelle on nous demande d'adhérer, mais bien une nouvelle coalition voulant regrouper toutes les volontés, toutes les tendances, toutes les attentes du monde amateur. Il ne s'agit pas non plus d'une organisation dont le seul objectif est de créer un regroupement d'amateurs, au demeurant bien trop souvent individualistes et peu enclins aux réunions de famille, mais bien de créer une structure forte afin de ne pas se faire submerger par l'irrationalité vindicative de nos détracteurs. Car, ne l'oublions pas, notre activité est sur la sellette et les volontés pour nous faire disparaître sont une réalité que nous, collectionneurs, prospecteurs et « caillouteux » de tous bords ne pouvons ignorer. La nouvelle affaire d'Allos* est encore là pour nous le rappeler et avec elle la faiblesse de Géopolis. En effet, ses moyens ne lui permettent, pour l'instant, que de jouer un rôle de conseiller juridique auprès de notre collègue incriminé, au lieu de l'assister avec un ténor du Barreau, comme il se devrait, parlant au nom de tous les amateurs. Il faut dire qu'on doit quand même mettre au passif de cette jeune confédération un nombre d'adhérents un peu en deçà de ses espérances et bien entendu, comme l'écrit son vice-président, "rien ne peut se faire sans le nombre, sans engagement personnel". Difficile dans ces conditions de défendre notre activité et d'être « l'interface nécessaire » des tendances et des attentes des "acteurs des sciences de la Terre".

Alors, on peut bien sûr s'interroger sur le bilan de Géopolis, son sens même, critiquer ce qui s'y fait, ce qui veut être fait, ce qui devrait être fait.

On peut aussi participer, s'engager, construire! Car une confédération, c'est avant tout comme une grande auberge espagnole. On y trouve un peu ce que chacun d'entre nous veut bien y amener. Si, bien sûr, on se contente de se lamenter sur la disparition de nos « territoires d'investigation », en affichant des silences coupables, ne nous étonnons pas de voir nos détracteurs se froter les mains!

Géopolis nous offre l'opportunité de nous faire entendre et en France on appelle ça de la démocratie!

Ne ratons pas le coche!

Edité avec l'autorisation de l'auteur : D.GOL texte paru dans sa revue Gîtes et du xx :xxx :xx

* affaire suivie par le président, nous pourrions en parler dans une prochaine gazette

Le négoce de spécimens minéralogiques : Histoire, faits, et contribution à la préservation du patrimoine minéralogique

Les spécimens minéralogiques ont toujours fait l'objet d'un commerce actif et extrêmement développé. L'Histoire et les faits montrent que ce commerce a grandement contribué à leur préservation.

L'intérêt du marché des spécimens minéralogiques pour les institutions publiques est présenté en outre par Pierre-Jacques Chiappero, maître de conférence au Musée d'Histoire Naturelle de Paris, pour qui «l'important potentiel financier que représente environ un million de collectionneurs de par le monde, l'effort réalisé pour les approvisionner a amené la découverte de nombreuses localités nouvelles et aussi, parfois, permis la réouverture d'anciennes mines ré exploitées uniquement pour les minéraux dits "de collection". Il ressort que la fréquentation de ce marché montre (outre les nombreuses lacunes des collections nationales en échantillons de nouvelles localités) l'insuffisance de la qualité de certains des spécimens anciens pour les localités retravaillées, où ont été trouvés des cristaux plus beaux et plus parfaits que ceux du début des exploitations».

Jean-Claude Boulliard, directeur de la collection minéralogique de l'université de Paris VI-La Sorbonne, ajoute que «ces dernières décennies, l'apparition d'un nombre croissant de collectionneurs en minéralogie a permis le développement d'un marché très actif. Grâce à ce marché, des gisements ont pu être exploités, des commerçants ont pu aller s'approvisionner dans des pays de plus en plus lointains. Si l'on prend l'exemple des collections de minéralogie, ces trente dernières années ont produit un nombre considérable de spécimens d'une qualité jusque-là inégalée. De nombreux échantillons anciens ont été déclassés par les découvertes récentes. Si je pouvais établir une estimation, je serais enclin à dire que cette période a donné 70% des échantillons minéralogiques connus de haut niveau».

Paul Desautels fut conservateur en son temps de la collection minéralogique de la Smithsonian Institution à Washington, un des plus importants musées au monde. Lors du 9^{ème} symposium de l'Académie des Sciences de Rochester en 1982, il résuma sous forme de lois quelques vérités implacables relatives à la minéralogie. Les lois de Desautels sont depuis passées à la postérité.

Sa première loi, dite de disponibilité, s'énonce ainsi : «l'approvisionnement en spécimens à un moment donné est directement proportionnel à la masse d'argent offerte sur le marché. Les marchands vont s'éparpiller sur tout le globe pour creuser à la recherche de minéraux (et en négocier), dans tous les endroits possibles, et ils vont les ramener, de telle sorte qu'il y a une relation directe : l'argent pour les marchands, les spécimens pour nous ! ».

Desautels exprime ainsi son pragmatisme. Son dynamisme fit de lui un extraordinaire gestionnaire de collection minéralogique et un connaisseur sans égal.

La neuvième loi mineure de Desautels s'énonce ainsi : «Il n'est pas possible de comprendre réellement ce qu'est un spécimen minéralogique sans en posséder soi-même. Vous ne pouvez le comprendre à la place d'un autre. Vous devez en posséder, et je ne veux pas seulement dire en avoir, vous devez en posséder. Maintenant certains vont ajouter qu'il n'est pas possible de comprendre ce qu'est un spécimen sans qu'il y en ait qui vous possèdent...».

Par l'Histoire et quelques histoires, une rapide tentative d'illustration de cette relation entre négoce et préservation des spécimens minéralogiques est proposée. Cet exposé sera des plus incomplets tant il y aurait matière à recherches et publications, seul un bref aperçu du sujet est ici présenté, un modeste prodrome...

Article complet à retrouver dans les dossiers du site www.geopolis-fr.com

INFORMATIONS DIVERSES

Assurance MAIF-GEOPOLIS

LE CONTRAT "RISQUES AUTRES QUE VEHICULES A MOTEUR" NATIONAL MAIF/GEOPOLIS couvre :

LES ACTIVITES GARANTIES :

Les activités collectives (organisées sous l'égide de GEOPOLIS ou des clubs et associations affiliés "LOISIRS")

La pratique personnelle de la minéralogie, de la géologie et de la paléontologie au titre des loisirs des seules personnes titulaires de carte d'adhérent GEOPOLIS en cours de validité

CONTENU DE LA COUVERTURE

***"Responsabilité Civile-Défense" - La garantie "Défense" - La garantie "Recours-Protection Juridique"-
"Indemnisation des Dommages Corporels"- "Dommages aux Biens des Participants" - "Assistance".***

Un document d'information est à votre disposition sur notre site www.geopolis-fr.com ou sur simple demande par courrier.

Commission Bourse : après un envoi aux organisateurs de bourses du questionnaire, une équipe l'a dépouillé, et, nous allons adresser les conclusions en début d'année aux organisateurs ayant répondu. Ce rapport servira de base de travail pour les prochains travaux.

Date à retenir : nous demandons aux personnes intéressées par une sortie en Auvergne, de retenir les dates suivantes :

19, 20 et 21 septembre 2003, nous les informerons le moment venu. Informations sur notre site : www.geopolis-fr.com

Bientôt à votre disposition : des tee-shirts, polos, casquettes, GEOPOLIS, seront à votre disposition, vous pourrez les commander sur notre site : www.geopolis-fr.com